

Belgian Walloon Unions Set Out Just Transition Demands for a Carbon-Free Reindustrialisation

Edited by industriAll Europe.

January 2026

In Belgium, the debate on reindustrialisation is increasingly shaped by the urgency of climate action, social justice and economic sovereignty. Against this background, the Walloon Economic, Social and Environmental Council (CESEW) recently adopted an opinion on the reindustrialisation of Wallonia. In response, the Walloon trade unions FGTB and CSC have jointly set out their trade union priorities for a carbon-free and socially just reindustrialisation of the region.

For the unions, reindustrialisation cannot be left to market forces alone. Recent crises – including the COVID-19 pandemic, the energy shock linked to the war in Ukraine, climate disruption and wider geopolitical instability – have exposed the fragility of globalised supply chains and the risks of over-dependence on external production. The Walloon unions argue that these lessons must translate into a proactive industrial policy, focused on relocating strategic activities, diversifying value chains and strengthening regional industrial capacity.

Decarbonisation is a central pillar of this vision. The unions stress that the scale and pace of the ecological transition require unprecedented levels of investment. Many low-carbon industrial projects face high initial costs and limited short-term profitability, making public support indispensable. However, the unions are clear that such support must be accompanied by strong public steering, democratic oversight and robust evaluation mechanisms.

A key demand of the FGTB and CSC is that **all public financial support to industry should be strictly conditional**. Public aid must deliver concrete social and environmental outcomes, including stable and high-quality employment, strengthened social dialogue, binding decarbonisation commitments, responsible fiscal behaviour and the long-term anchoring of industrial activities in Wallonia. The unions also call for stronger coordination at European level to prevent subsidy competition between Member States and to avoid a downward spiral in social and environmental standards.

The document highlights several structural weaknesses within the Walloon industrial fabric. Although the region benefits from a relatively skilled workforce and comparatively high levels of private research and development, these strengths are undermined by insufficient public investment in innovation, limited take-up by small and medium-sized enterprises, weak local valorisation of research outcomes and a heavy dependence on fossil energy. Addressing these shortcomings is seen as essential to securing a successful and fair industrial transition.

The unions outline **five priority areas for action**: strengthening shared public infrastructure and services; rebuilding a solid foundation for sustainable, high-quality jobs; ensuring a just transition for workers and communities; investing and innovating in the public interest; and framing the digital and artificial intelligence transition through regulation and social dialogue.

Employment and social justice are at the heart of the unions' approach. They warn that weakening unemployment protection, training systems and reconversion mechanisms undermines workers' ability to adapt to industrial change. Instead, they advocate lifelong learning, strengthened vocational and technical education, and targeted training for jobs linked to the energy and climate transition. They also propose the creation of a **Walloon Just Transition Observatory** to anticipate employment impacts and monitor the social consequences of industrial transformation.

Finally, the unions underline the importance of **regulating digitalisation and artificial intelligence at work**, ensuring worker participation, reducing the digital divide and fully respecting collective bargaining and social dialogue.

The complete presentation can be found below.

RÉINDUSTRIALISATION DÉCARBONÉE DE LA WALLONIE

Recommandations syndicales
17 décembre 2025

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. Nécessité d'un **pilotage public stratégique** pour une réindustrialisation décarbonée.
2. **Principes directeurs de l'intervention publique.**
3. **Cadre propice** à un développement social, environnemental et économique.

**NÉCESSITÉ D'UN PILOTAGE
PUBLIC STRATÉGIQUE POUR
UNE RÉINDUSTRIALISATION
DÉCARBONÉE**

DÉFINITION

Selon G. Thibault,

« La politique industrielle est un **programme d'actions coordonnées des pouvoirs publics** visant à agir sur l'évolution de l'industrie nationale en vue d'assurer le dynamisme économique et industriel, la **cohésion sociale et territoriale**, l'indépendance nationale et le rayonnement international du pays. Elle comporte **un volet défensif**, de régulation de marché et d'accompagnement des restructurations, et un **volet offensif, de stratégie et de promotion de l'industrie**. Elle inclut des mesures sectorielles de soutien aux **secteurs jugés stratégiques** et des mesures horizontales agissant sur l'ensemble de l'environnement économique ».

Thibault G. (2008), *Quelle stratégie industrielle pour la France face à la mondialisation ?*, Éditions Technip.

TROIS RAISONS DE LA NÉCESSITÉ D'UN PILOTAGE PUBLIC STRATÉGIQUE

1. Fournir des réponses concrètes aux défis sanitaires, climatiques, énergétiques et géopolitiques.

- Crise sanitaire : importance de la production de biens stratégiques et de première nécessité.
- Guerre en Ukraine : importance souveraineté énergétique.
- Dérèglement climatique : rappelle l'urgence de la transition juste.
- Crise politique/commerciale : diversifier les origines géographiques des chaînes de valeurs, relocaliser certaines activités, soutenir la décarbonation.

2. Reconnaître la nécessité des aides à la décarbonation.

- Ampleur et rapidité sans précédent de la transition énergétique et industrielle nécessaire pour faire face au défi climatique.
- Manque de rentabilité de certains projets : hausse des coûts de production et impossible répercussion sur les prix de la transition.
- Aide publique possible si exigences de décarbonation fixées et contrôlées.
- → Besoin d'un **pilotage, d'un financement, d'un contrôle public.**

3. Dépasser la politique de l'offre pour répondre à des besoins sociaux et sociétaux.

- **Bilan de cette politique de l'offre :**
 - Notre économie est devenue trop dépendante de l'extérieur.
 - Certains secteurs ne sont pas créés par manque de rentabilité à court terme malgré leur plus-value économique, sociale ou environnementale.
 - La concurrence - fiscale et sociale notamment - entre les Etats-membres de l'UE aboutit à des contradictions et un nivellement par le bas.
- → **Nécessité d'une coordination européenne.**



PRINCIPES DIRECTEURS DE L'INTERVENTION PUBLIQUE



Diversifier les origines géographiques des chaînes de valeur, / **relocaliser** certaines activités essentielles et stratégiques (santé, alimentation ...).

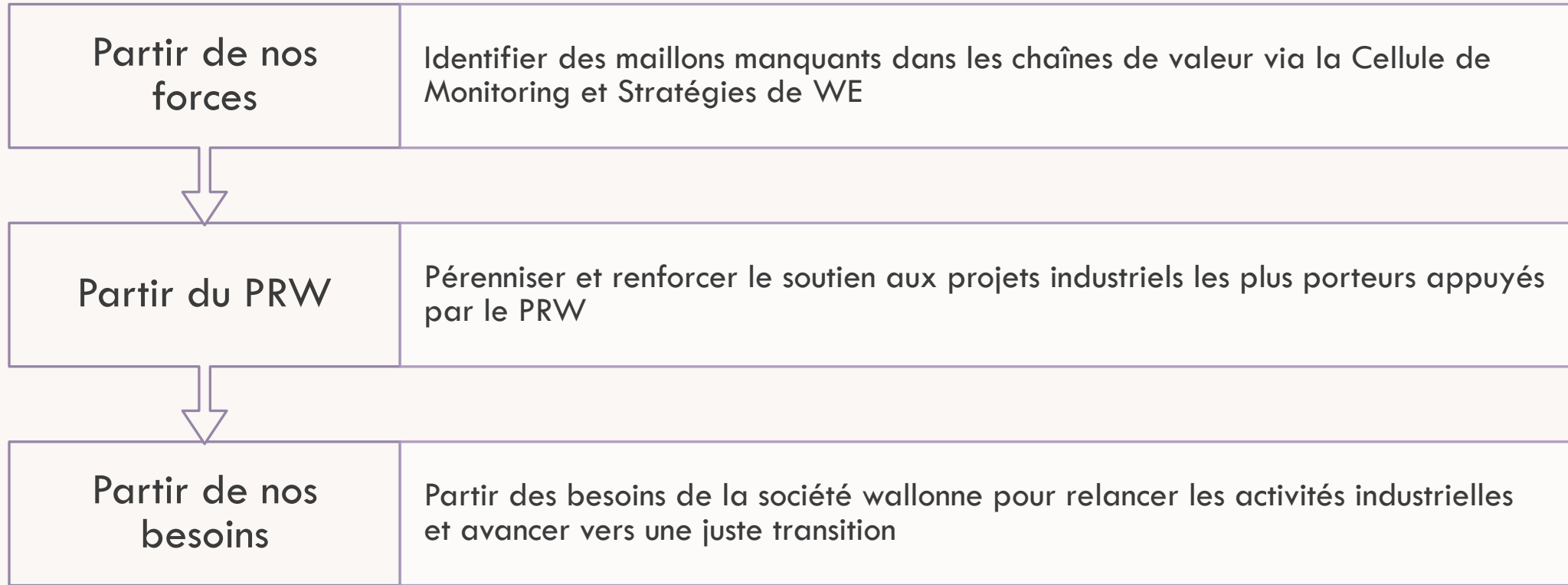


Inverser la vague de désindustrialisation : utiliser l'importance stratégique de nos actifs physiques industriels pour redensifier notre tissu économique.



Accélérer le processus de **transition écologique dans l'industrie** : établir des feuilles de route de **décarbonation par secteur**.

1. TIRER LES ENSEIGNEMENTS DES CRISES



2. PARTIR DE NOS FORCES ET BESOINS



Considérer les aides comme un « deal » entre pouvoirs publics et secteur privé :

les **conditionner à la réalisation d'objectifs sociaux** (emplois durables et de qualité, renforcement du dialogue social), **écologiques, fiscaux**, à une participation bénéficiaire, à des **réinvestissements des bénéficiaires** (actifs productifs/formations..), à **l'accessibilité des produits et services qui en découlent**, à un **maintien des activités** sur le territoire.



Evaluer les résultats des aides de manière quantitative et qualitative et établir un cadastre des aides par thème et secteur.



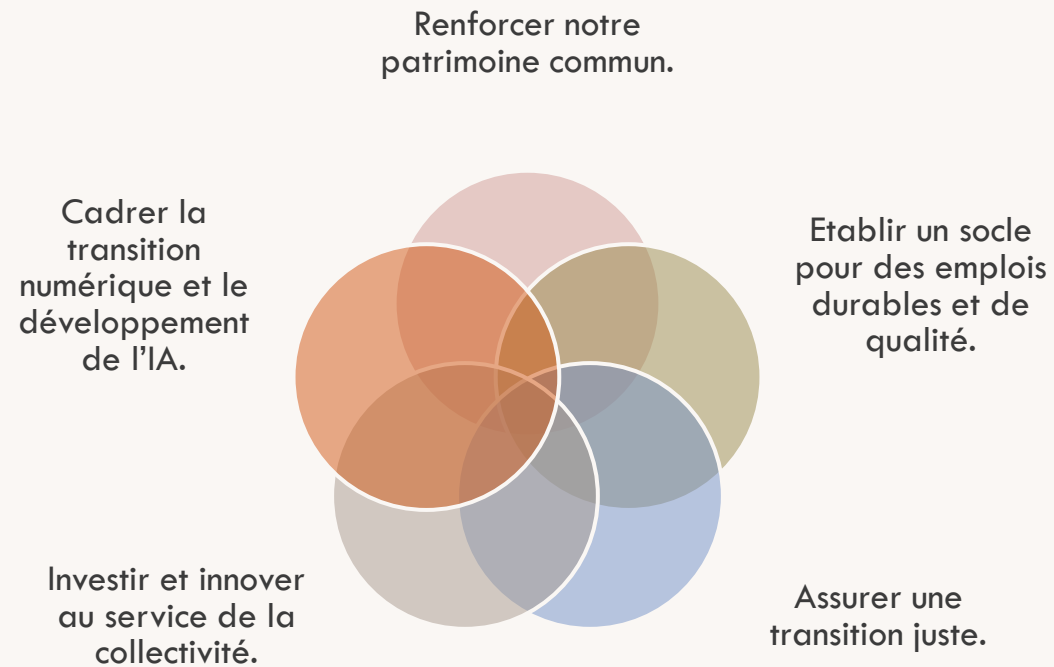
Assurer une coordination au niveau européen pour éviter la concurrence entre les EM.

3. CONDITIONNER LES AIDES PUBLIQUES À LA DÉCARBONATION

**FOURNIR UN CADRE PROPICE AU
DÉVELOPPEMENT SOCIAL-
ENVIRONNEMENTAL-
ÉCONOMIQUE**

RÉPONDRE AUX DÉFIS DU TISSU INDUSTRIEL WALLON

- En synthèse, les multiples analyses du tissu économique wallon – composé, on le sait, en majorité de TPE et de PME – mettent en exergue les forces et faiblesses suivantes:
 - (1) Une forte qualification de sa main d'œuvre (mais dont l'avantage comparatif s'érode d'année en année vis-à-vis des autres régions de l'UE-27 en constante progression sur ce point) avec une **faiblesse marquée dans le domaine des STE(A)M.**
 - (2) Un fort taux de R&D dans les entreprises (supérieur au 2% fixés au niveau européen), mais assorti d'une **insuffisance des moyens publics dédiés à la RDI** (moins du 1% requis) ; d'un **manque d'innovation dans les TPE/PME** et d'un **déficit de valorisation sur le sol wallon** ;
 - (3) Enfin, une très **grande dépendance énergétique des entreprises wallonnes** (sensiblement plus élevées que leurs homologues flamandes). Ce qui laisse une grande marge de progression à tous les programmes d'efficacité énergétique. **Usage intensif d'énergies fossiles.**
 - (4) **Forte dépendance extérieure de l'industrie manufacturière.**



CINQ DOMAINES D'INTERVENTION

RENFORCER NOTRE PATRIMOINE COMMUN

- Fournir des **infrastructures publiques durables et accessibles à toutes et tous**.
 - Le taux d'investissement du secteur public trop faible en Belgique nuit à la qualité de ses infrastructures (inférieur aux P-B et à la France).
- Garantir un **accès à l'énergie décarbonée**.
 - Forte dépendance de l'industrie aux énergies fossiles.
- Maintenir **des services publics de qualité et abordable (mobilité/enseignement-formation/logement/énergie) et une sécurité sociale solide**.
 - Pour assurer une cohésion et une prospérité sociale.
- Eviter les **délocalisations/cessations d'activités stratégiques et fleurons industriels**.
 - Renforcer les droits des représentant·e·s des travailleur·euse·s : accès renforcé aux IEF et propositions d'alternatives pour préserver l'activité et l'emploi.
 - Faciliter la reprise des activités (privée, publique, par les travailleur·euse·s).

(R)ETABLIR UN SOCLE POUR DES EMPLOIS DURABLES ET DE QUALITÉ

- **Attaques des gouvernements wallons et fédéraux**
 - Limitation des allocations de chômage : rupture d'un maillon indispensable à la transition.
 - Fin de la perspective d'emplois durables : attaques envers les cellules de reconversion, marchandisation de l'accompagnement, impossibilité de se former aux emplois en pénurie, suppression des filières CISP avec faible taux d'insertion.
 - Fin de la perspective d'emplois de qualité : flexi-jobs/contrats précaires/travail étudiant/heures supplémentaires « volontaires » .
- **Conditionner les aides à l'emploi et les cibler vers les publics éloignés.**
- **Développer une stratégie STE(A)M « intégrée »** jouant sur les leviers de formation des enseignants aux stéréotype de genre, de valorisation d'image et promouvant l'égalité filles-garçons dans les filières scientifiques.
- **Développer l'enseignement en alternance** et faire de l'enseignement qualifiant une filière d'excellence
- Renforcer l'apprentissage tout au long de la vie, la formation et le développement de compétences futures. **Développer des formations dans les métiers de la transition énergétique et climatique.**

ASSURER UNE TRANSITION JUSTE

- **Développer un plan de transition juste, social et écologique.**
 - Décrire et anticiper les **retombées en termes d'emploi** de la transition écologique et **accompagner les travailleurs dans leur formation/reconversion** aux métiers de demain. La participation des syndicats à l'élaboration de ce plan est une condition incontournable.
 - Créer un **observatoire de la transition juste** en Wallonie. Celui-ci devra impliquer notre enseignement supérieur et notre recherche, ainsi que les partenaires sociaux, dans la réalisation et le suivi du plan de transition. Il permettra d'avoir une vision et un suivi permanent de l'évolution de la transition dans notre Région.
- **Internaliser les externalités négatives de l'activité industrielle.**
 - Prendre en considération les répercussions des activités sur l'environnement : pollution de l'air, des sols, altération des masses d'eau, réduction de la biodiversité... Mener davantage d'études toxicologiques indépendantes.
 - Renforcer les normes en matière de protection au travail et de rejets industriels.
- **Renforcer les obligations sociales des entreprises sur les aspects sociaux / environnementaux.**
 - Respect des travailleurs sur l'ensemble de la chaîne de production, flux financiers vers des secteurs durables, concertation sociale en matière d'environnement, rapportage environnemental renforcé.
- **Développer l'économie circulaire dans tous les secteurs.**
 - Analyse par secteur industriel en fonction de l'état de la technologie → réutilisation, réparation et recyclage des matériaux à toutes les étapes de la chaîne de production + normes contre l'obsolescence programmée.
 - Développement de l'économie de la fonctionnalité.

INVESTIR ET INNOVER AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

- Intensifier la **valorisation de la R&D sur le territoire wallon** (aides publiques ciblées sur les projets de recherche dont les niveaux TRL sont les plus proches du marché).
- **Renforcer les outils économiques wallons (avec implication des interlocuteurs sociaux).**
 - Poursuivre les missions des outils réunis au sein de WE (développement des TPE-PME, accompagnement des entreprises en retournement).
 - Renforcer les échanges WE – AWEX – Forem – IFAPME – administrations – partenaires sociaux et environnementaux.
 - Renforcer la Cellule de monitoring et stratégies (chainons manquants, retombées PRW sur travailleur·euse·s, filières structurantes, accessibilité des biens de première nécessité).
- **Intégrer des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics** pour des retombées positives locales et éviter le dumping social.

CADRER LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- **Définir un plan stratégique** intégrant les impacts sur l'emploi, l'économie et l'environnement. Assurer une évaluation et un suivi impliquant les administrations, les interlocuteurs sociaux, les académiques. **Organiser le débat démocratique** sur les enjeux sociaux, écologiques et sociétaux de la transition numérique.
- **Fixer un cadre réglementaire** : régulation de l'usage de l'IA au travail.
- **Accompagner les travailleurs dans la formation** à de nouvelles compétences, mais aussi dans la participation à de nouveaux modes d'organisation du travail (innovation sociale) (droit à l'information sur les investissements dans le numérique ; mise en place au niveau des entreprises de plans de formation au numérique, etc.).
- **Réduire la « fracture numérique »** (en veillant par exemple à ce que la numérisation des services collectifs n'exclue pas une partie de la population : des personnes âgées, mais aussi des jeunes, des personnes porteuses d'un handicap ou ne disposant pas des outils informatiques nécessaires, des ménages en situation précaire ou peu ou pas lettrés, etc.).
- Respecter la **négociation collective et le dialogue social** : les changements doivent être effectués en consultant/co-construisant avec représentant·e·s des travailleur·euse·s.